

Revue de dépenses - Les hélicoptères de service public

01/11/2016

Le rapport relatif aux « hélicoptères de service public » établi par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), l'inspection générale de l'administration (IGA), le contrôle général économique et financier (CGEF) ainsi que le contrôle général des armées propose 19 recommandations dont l'objectif est de réunir les conditions d'une meilleure maîtrise de la dépense dans un contexte où les besoins apparaissent croissants.

Les rédacteurs proposent notamment de « mettre en place une équipe dédiée et un comité interministériel avec un mandat du Premier ministre pour analyser les projets d'évolution des différentes flottes et rechercher une plus grande cohérence dans l'emploi des hélicoptères ainsi que des autres aéronefs à faible rayon d'action » et de « définir par une circulaire interministérielle un référentiel national d'utilisation des moyens héliportés pour les secours et l'aide médicale urgente, à décliner territorialement par les préfets de zone, préfets maritimes et directeurs généraux d'agence régionale de santé ».